Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture du Rhône

code postal **69250** | **Commune de MONTANAY** | code Insee **69284**

Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols

1. Annexe à l'arrêté préfectoral
n° **2011-2088** du **26/04/11** mis à jour le **28/01/19**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]
La commune est située dans le périmètre d'un PPR n **oui** **non** X
date aléa
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :
consultable sur Internet *
consultable sur Internet *
Le règlement du PPR approuvé intègre des prescriptions de travaux **oui** **non**

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m]
3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m **oui** **non** X
date aléa
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :
consultable sur Internet *
consultable sur Internet *
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux **oui** **non**

4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t]
4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit** et **non encore approuvé** **oui** **non** X
4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé** **oui** **non** X
date aléa
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :
consultable sur Internet *
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux **oui** **non**

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité
en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255
La commune est située dans une zone de sismicité zone 1 très faible | zone 2 faible X | zone 3 modérée | zone 4 moyenne | zone 5 forte
Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :
Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité consultable sur Internet * X

6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols
La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) **oui** **non** X
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :
consultable sur Internet *

7. Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon
En application des articles L.1333-22 et L.1333-29 du code de santé publique et L.125-23 du code de l'environnement
La commune est classée à potentiel radon niveau 3 **oui** **non** X
Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :
consultable sur Internet *

pièces jointes

8. Cartographie
extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus
en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

9. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique
à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi
! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site http://www.georisques.gouv.fr/ dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi
catastrophes naturelles **nombre** **7** catastrophes technologiques **nombre**

Date 05 FEV. 2019 Le préfet du Rhône

Site* **www.rhone.gouv.fr**

La cheffe du service PAR
G. GUERLAVAS